



Fédération Française
du Sport Adapté
PAYS DE LA LOIRE

“TOUS ENSEMBLE. PLUS FORT LE SPORT !”



ÉVÉNEMENT

ORGANISÉ PAR LA LIGUE SPORT ADAPTÉ
DES PAYS-DE-LA-LOIRE

LES TROPHÉES SPORT ADAPTÉ LIGÉRIENS

CANDIDATEZ AVANT LE 20 SEPTEMBRE 2020



PRÉSENTATION DU PROJET

La Ligue Sport Adapté Pays-de-la-Loire souhaite organiser une remise de trophées. Ce nouvel événement Grand Public a pour objectifs de valoriser la pratique Sport Adapté en région Pays-de-la-Loire, de développer la cohésion territoriale et de favoriser la reconnaissance de l'investissement des acteurs du Sport Adapté. Cette cérémonie aura l'honneur d'accueillir un parrain et une marraine.

LES SIX TROPHÉES

Ainsi, six catégories seront récompensées :

- Bénévolat
- Jeune Sportif.ve
- Adulte Sportif.ve
- Équipe Sportive
- Association Sportive
- Établissement Médico-Social

LA CÉRÉMONIE

Cette année, la cérémonie de remise de ces trophées se déroulera à la suite de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Ligue Sport Adapté des Pays-de-la-Loire, le samedi 28 novembre 2020 et sera ouverte au Grand Public.

Durant ce temps, chaque candidat.e sera présenté.e et les gagnant.e.s se verront remettre leurs prix.

DÉROULEMENT DE LA CÉRÉMONIE

12h00 à 13h00 – Cérémonie de remise des Trophées



13h00 – Cocktail Déjeunatoire



Fédération Française
du Sport Adapté
PAYS DE LA LOIRE

BÉNÉVOLAT

PRÉSENTATION DU TROPHÉE

Ce Trophée récompense l'investissement des bénévoles engagés dans le mouvement Sport Adapté puis valorise les acteurs qui enrichissent et font vivre le mouvement fédéral ligérien. Ce prix concerne tous les bénévoles sauf les présidents des Comités Départementaux Sport Adapté et de la Ligue Sport Adapté des Pays-de-la-Loire.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

- Être bénévole et licencié.e FFSA dans un club affilié Sport Adapté de la région
- Un jury préalablement constitué aura la charge de sélectionner le gagnant ou la gagnante pour ce Trophée du Bénévolat.

MODALITÉS DE SÉLECTION

Un jury préalablement constitué aura la charge de sélectionner le gagnant ou la gagnante pour ce Trophée du Bénévolat.



Fédération Française
du Sport Adapté
PAYS DE LA LOIRE

JEUNE SPORTIF.VE

PRÉSENTATION DU TROPHÉE

Ce Trophée récompense un jeune sportif ou une jeune sportive de son année sportive 2019/2020. Ce prix valorise l'investissement des jeunes dans le club, l'évolution des résultats et les projets réalisés sur la saison écoulée.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

- Être licencié.e FFSA dans un club Sport Adapté de la région
- Avoir une licence « jeune »
- Ne pas être sportif.ve de Haut-Niveau (absent.e de la liste ministérielle des sportifs de Haut-Niveau)

MODALITÉS DE SÉLECTION

Un jury préalablement constitué aura la charge de sélectionner 5 candidatures pour ce Trophée du Jeune Sportif.ve. Ces candidatures seront soumises au vote du Grand Public.

PRÉSENTATION DU TROPHÉE

Ce Trophée récompense un sportif ou une sportive, de plus de 21 ans, de son année sportive 2019/2020. Ce prix valorise l'investissement dans le club, l'évolution des résultats et les projets réalisés sur la saison écoulée.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

- Être licencié.e FFSA dans un club affilié Sport Adapté de la région
- Avoir une licence Sport Adapté " Adulte"
- Ne pas être sportif.ve de Haut-Niveau (absent.e de la liste ministérielle des sportifs de Haut-Niveau)

MODALITÉS DE SÉLECTION

Un jury préalablement constitué aura la charge de sélectionner 5 candidatures pour ce Trophée de l'Adulte Sportif.ve. Ces candidatures seront soumises au vote du Grand Public.



Fédération Française
du Sport Adapté
PAYS DE LA LOIRE

ÉQUIPE SPORTIVE

PRÉSENTATION DU TROPHÉE

Ce Trophée récompense l'équipe sportive, qu'elle soit mixte, féminine ou masculine, pour sa réussite collective tout au long de la saison 2019/2020. Ce prix met en avant l'investissement dans le club, l'évolution des résultats puis des projets réalisés, de l'équipe sportive, sur la saison écoulée.

Dans un premier temps, un bulletin de candidature vous sera diffusé. Ainsi, ce dernier sera à remplir, sur la base des critères d'éligibilité prédéfinis.

Vous devrez renvoyer ce bulletin avant le dimanche 20 septembre 2020 minuit à : ctf.sportadapte.pdl@gmail.com. Si besoin, n'hésitez pas à contacter cette même adresse pour plus d'informations.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

- Être licencié.e.s FFSA dans un club affilié au Sport Adapté de la région

MODALITÉS DE SÉLECTION

Un jury préalablement constitué aura la charge de sélectionner 5 candidatures pour ce Trophée de l'Équipe Sportive. Ces 5 candidatures seront soumises au vote du Grand Public.



Fédération Française
du Sport Adapté
PAYS DE LA LOIRE

ASSOCIATION SPORTIVE

PRÉSENTATION DU TROPHÉE

Ce Trophée récompense les associations sportives qui font vivre le mouvement du sport adapté. Plus précisément, il mettra en avant l'investissement et l'implication des associations affiliées au Sport Adapté.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

- Être une association sportive, affiliée au Sport Adapté de la région
- Avoir, au minimum, 2 dirigeant.e.s (dont le président), et un sportif, licencié.e.s FFSA, au sein de l'association candidate

MODALITÉS DE SÉLECTION

Un jury préalablement constitué aura la charge de sélectionner la structure gagnante pour ce Trophée de l'Association.



Fédération Française
du Sport Adapté
PAYS DE LA LOIRE

L'ÉTABLISSEMENT MÉDICO-SOCIAL

PRÉSENTATION DU TROPHÉE

Ce Trophée souhaite récompenser l'investissement et l'implication des établissements dans le mouvement sportif sport adapté. Il nous paraît primordial de remettre un Trophée à un EMS. En effet, ces derniers permettent aux sportifs.ves d'accéder à nos pratiques.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

- Avoir des licenciés.e.s FFSA dans sa structure et avoir participé au moins à une manifestation (compétitive ou non) Sport Adapté, que ce soit au niveau départemental ou régional

MODALITÉS DE SÉLECTION

Un jury préalablement constitué aura la charge de sélectionner la structure gagnante pour ce Trophée de l'Établissement Médico-social.

S'INSCRIRE AUX TROPHÉES

Dans un premier temps, un bulletin de candidature vous sera diffusé. Ainsi, ce dernier sera à remplir, sur la base des critères d'éligibilité prédéfinis.

Vous devrez renvoyer ce bulletin avant le dimanche 20 septembre 2020 minuit à ctf.sportadapte.pdl@gmail.com. Si besoin, n'hésitez pas à contacter cette même adresse pour plus d'informations.

SÉLECTIONS DES CANDIDATURES

La sélection des candidatures sera faite par un Jury, préalablement constitué et qui vous sera communiqué. Le Jury sera chargé de sélectionner les gagnant.e.s pour les Trophées Sport Adapté Ligériens du Bénévolat, de l'Association et de l'EMS.

De plus, il devra élire 5 candidatures pour les Trophées de l'Équipe Sportive, du Jeune Sportif et de l'Adulte Sportif. Au total, ces 15 candidatures seront soumises aux votes. C'est par le Grand Public que la sélection se fera. Ainsi, il sera possible de voter pour les candidat.e.s, sélectionné.e.s par le Jury, du jeudi 05 octobre au 08 novembre 2020.

A la suite de cela, une cérémonie, ouverte au Grand Public, sera organisée pour remettre les six trophées aux vainqueurs, le 28 novembre 2020.

CONTACTS

Maélys Durmus - Conseillère Technique Fédérale
ctf.sportadapte.pdl@gmail.com
06. 13. 90. 34. 56 - 02. 51. 80. 79. 54